

01

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026
BPJEPS JUDO La Couronne
INTRODUCTION



DOCUMENT À CONSERVER

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2025-2026 pour le BPJEPS JUDO sur notre centre de formation à La Couronne.

TRES IMPORTANT !

Tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte.

Merci de bien vouloir nous transmettre l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription (pages 2, 3, 4, 5 et 6 + toutes les pièces justificatives cochées en page 4) dans leur version numérisée (1 seul document pdf) à l'adresse mail suivante :

alice@s-teamformations.fr
thomas@s-teamformations.fr

(Précisez dans l'objet du mail : Dossier d'inscription BPJEPS JUDO La Couronne « *votre nom et prénom* »)

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription ou à votre formation avec S-TEAM FORMATIONS.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

L'équipe d'S-TEAM FORMATIONS :

Alice LANTOURNE Directrice Générale Référént Handicap	Bertrand GAMMACURTA Coordonnateur pédagogique	Thomas ROUQUETTE Responsable administratif Formateur	Emilie SOLDAN Assistante administrative
06 42 92 15 88 alice@s-teamformations.fr	06 89 53 32 93 bertgammacurta@yahoo.fr	06 66 84 51 42 thomas@s-teamformations.fr	06 58 65 08 03 emilie@s-teamformations.fr

02

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026 BPJEPS JUDO LA COURONNE FICHE DE RENSEIGNEMENTS



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 16 Octobre 2025

FORMATION BPJEPS JUDO PROPOSEE A LA COURONNE

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Lieu de naissance : Numéro de dép^t de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Photo
d'identité
à coller ici
avant
numérisation

Code postal : Ville :

N° Tél. portable :

Adresse e-mail :

Numéro de Sécurité Sociale :

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

- Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT
 Licence Maîtrise Master Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

- BAFA BAFD CQP MAM BEES 1^{er} degré BPJEPS Autres :
 Spécialité sportive :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : en 2025, je suis

- Lycéen Étudiant Formation suivie :
 Salarié Employeur :
 Demandeur d'emploi Numéro identifiant :
 Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION : prise en charge envisagée pour votre formation

- PÔLE EMPLOI CPF OPCO PRÊT FINANCEMENT PERSONNEL
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE AUTRE :

PRATIQUE PERSONNELLE EN CLUB :

Grade : Ceinture Noire 1^{er} dan Ceinture Noire 2^{ème} dan Ceinture Noire 3^{ème} dan ou plus
Pratiquez-vous régulièrement dans un club ? OUI NON

Nom et ville du club :

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire :

Lieu de stage envisagé :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

Numéro de téléphone du tuteur éventuel :

Rappel : le tuteur doit être

diplômé depuis au moins 2 ans

⇒ Titulaire de sa carte professionnelle à jour

03

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026
BPJEPS JUDO LA COURONNE
ACTE D'ENGAGEMENT



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 16 OCTOBRE 2025

ACTE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

- pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge et le rester !
- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS JUDO organisée par S-TEAM FORMATIONS sur le site de La Couronne.

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e), autorise S-TEAM FORMATIONS à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (TEP, tests d'entrée, stage de cohésion, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet...). Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2025-2026. *

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation

04

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026 BPJEPS JUDO LA COURONNE LISTE DES PIÈCES À FOURNIR



DOCUMENT À RETOURNER (COCHER LES CASES VOUS CONCERNANT) AVEC L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES AVANT LE 16 OCTOBRE 2025

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous (APT), des Activités de la Forme (AF) ou du Judo datant de moins d'un an (*utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier*).
 - Votre CV.**
 - Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP MAM, BPJEPS, autres...) **ainsi que** l'attestation du niveau DAN.
 - Les pages entièrement complétées numéros 2, 3, et 5 de ce dossier.**
 - Une copie de votre attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).
 - Une copie de votre attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (*document papier à demander à votre caisse d'assurance maladie*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
-
- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
 - Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.
 - Pour les candidat(e)s lycéen(ne)s : une copie de votre certificat de scolarité 2024 - 2025.
 - Pour les candidat(e)s étudiant(e)s : une copie de votre carte d'étudiant(e) 2024 - 2025.
 - Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.
 - Pour les candidat(e)s demandeurs d'emploi : une copie de votre inscription à Pôle Emploi avec votre N° IDE.
 - Pour les candidat(e)s salarié(e)s : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
 - Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
-
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
 - Enfin, si vous savez d'ores et déjà où vous effectuerez votre stage en situation, l'attestation du responsable de la future structure d'alternance.

05

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026
BPJEPS JUDO LA COURONNE

CERTIFICAT MÉDICAL



DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 16 OCTOBRE 2025



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Délégation Régionale Académique
À la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports

CERTIFICAT MEDICAL

BPJEPS JUDO

Rappel réglementaire : article A.212-36 du code du sport

Pour l'inscription dans une formation, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme de formation, qui en contrôle la conformité, un mois avant la date fixée pour l'entrée en formation du candidat.

Le dossier doit comprendre un certificat médical **de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités** physiques ou sportives, **concernées par le diplôme**, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation. Ce certificat peut être assorti de conditions supplémentaires prévues par l'arrêté de création du diplôme

Je soussigné, Dr [REDACTED], certifie avoir examiné ce jour

Mme / M. [REDACTED], né(e) le [REDACTED]

Mme / M. [REDACTED] ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement :

du Judo/Jujitsu

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Cachet et signature du médecin

06

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026
BPJEPS JUDO LA COURONNE
LES TESTS DE SELECTION
ET LE FINANCEMENT



DOCUMENT À CONSERVER

LES TESTS DE SELECTION : 21 octobre 2025

Afin de proposer une formation de qualité, nous avons volontairement fait le choix de limiter le nombre de candidats à 20 stagiaires maximums.
Veuillez noter qu'après avoir complété votre dossier d'inscription, vous serez convoqué(e) pour **des tests de sélection, qui se dérouleront le 21 octobre 2025**, et qui seront constitués de 3 épreuves :

- Une épreuve technique : démonstration tachi-waza (4mn), ne-waza (4mn) et nage no kata (3 premières séries en Tori) pour évaluer les formes de corps du candidat,
- Une épreuve pédagogique : conduite d'un cours de judo face à un public (30mn) suivi d'un entretien (15mn) pour évaluer le niveau de départ du candidat,
- Une épreuve orale : entretien individuel (15mn) pour évaluer le projet professionnel et la motivation du candidat.

À l'issue de cette journée de sélection, le jury émettra un avis (favorable ou défavorable) pour votre entrée en formation sur le site de La Couronne.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est très important (9.000€). Il convient donc de rechercher toutes les solutions possibles de financement (totales ou partielles, afin d'abaisser au maximum le coût restant à la charge du candidat). Tout dépend également de votre situation personnelle : les candidats salariés ayant déjà travaillé peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF), les demandeurs d'emploi peuvent - sous certaines conditions - être aidés par Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation), les candidats en situation de reconversion professionnelle peuvent aussi obtenir des financements auprès de Transitions Pro.

Pour les candidats plus jeunes âgés de 16 à 25 ans et qui sortent du système scolaire ou universitaire, il est possible de signer un contrat d'apprentissage, qui est une solution particulièrement intéressante : coût de la formation intégralement pris en charge par un OPCO (très souvent l'AFDAS dans le milieu du sport), rémunération mensuelle pour l'apprenti, aides de l'État pour l'employeur.

Dans tous les cas, il convient de s'y prendre très tôt car les démarches effectuées auprès des divers organismes d'aide ou de financement imposent très souvent de constituer des dossiers et les demandes sont examinées dans des commissions, ce qui prend du temps.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Alice LANTOURNE
Responsable pédagogique métropole
06 42 92 15 88
alice@s-teamformations.fr

1

BPJEPS JUDO LA COURONNE

2025-2026

PROGRAMME ET CALENDRIER DÉTAILLÉ DE LA FORMATION



INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Éducateur Sportif Mention JUDO JU-JITSU. Le BPJEPS JUDO est un diplôme d'État de niveau IV.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	Cette formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ du JUDO. Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 3 Blocs de Compétences (BC) qui le constituent : <ul style="list-style-type: none">☞ BC1 : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.☞ BC2 : valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.☞ BC3 : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'éveil, d'initiation et d'apprentissage des activités de Judo-Jujitsu dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION	L'éducateur sportif en JUDO JU-JITSU exerce son activité de manière autonome, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de sa structure ou la politique fédérale. Il est autonome dans la conception de son projet pédagogique dans le domaine des activités du judo, ju-jitsu. Il conduit des actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement des activités du judo ju-jitsu et d'entraînement jusqu'à un premier niveau de compétition fédérale. Il organise la sécurité du lieu de pratique, et assure la sécurité des pratiquants dont il a la charge. Il participe également au fonctionnement de sa structure.
DURÉE	La formation se déroule sur un peu moins de 11 mois, précisément du 21 octobre 2025 au 12 septembre 2026 . Elle représente un volume horaire de 1594 heures , réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none">☞ 556 heures de formation théorique et pratique au centre de formation à La Couronne,☞ 1038 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.
CONTENU ET DÉROULEMENT	Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none">- Le bloc2 pourra se dérouler en Visio pendant l'année en fonction du calendrier préétabli ; d'autres séquences de formation : BC1, 2 et 3 se déroulent en présentiel pendant les regroupements des vacances scolaires ou les weekends en fonction du calendrier préétabli. L'ensemble de ces temps de formation permet de donner à chaque stagiaire les connaissances et les compétences pour qu'il soit capable de concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail de sa structure (BC1) mais aussi de présenter et soutenir un projet et des activités mis en place avec 2 types de public différents au sein de sa structure (BC2)- Toutes les séquences judo (travail technique debout, au sol, katas, ju-jitsu, taïso, pédagogie judo adaptée aux différents publics, arbitrage, culture judo...) sont réparties tout au long de la formation sur des regroupements de plusieurs jours organisés pendant les périodes de vacances scolaires ou weekends (BC3). Parallèlement aux séquences de formation au centre à La Couronne, les stagiaires doivent réaliser un minimum de 14 heures de stage chaque semaine dans leur club de judo support ; cette mise en situation professionnelle dans leur structure d'alternance est placée sous la responsabilité d'un tuteur qualifié et diplômé. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise principalement en soirée à partir de 17h, le mercredi après-midi, et éventuellement le samedi (hors temps de formation).
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none">☞ Jeudi 16 Octobre 2025 : date limite d'inscription au BPJEPS JUDO.☞ Mardi 21 Octobre 2025 : TESTS DE SÉLECTION et positionnement.☞ Mercredi 22 Octobre 2025 : début de la formation☞ Samedi 12 Septembre 2026 : bilan et fin de la formation.
PUBLICS IDENTIFIÉS	Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des tests de sélection), la formation du BPJEPS JUDO JU-JITSU s'adresse à tout type de public : <ul style="list-style-type: none">- Jeunes ou adultes en formation initiale,- Personnes plus âgées en situation de reconversion professionnelle.

2

BPJEPS JUDO LA COURONNE 2025-2026 PROGRAMME ET CALENDRIER DÉTAILLÉ DE LA FORMATION



CONDITIONS D'ACCÈS	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo ju-jitsu datant de moins d'un an.- Être titulaire du grade de Ceinture Noire 1^{er} Dan de judo ju-jitsu délivré par la FFJDA.
TESTS DE SÉLECTION	Les tests d'entrée se déroulent sur une seule journée et comprennent 3 épreuves de sélection : <ul style="list-style-type: none">- Une démonstration technique en judo : kata, technique debout et technique sol (20mn),- Une épreuve pédagogique face à un public de pratiquants (30 mn),- Et une épreuve orale de type entretien (15mn).
MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES	Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires : <ul style="list-style-type: none">☞ Une salle de classe pour les enseignements théoriques : il s'agit d'une salle de formation de 90m² équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau blanc (salle de réunion),☞ Un dojo de 500m² de tatamis pour les enseignements pratiques en judo (dojo de la Couronne),☞ Une possibilité d'hébergement sur place à La Couronne avec une capacité d'accueil de dix chambres privées et de sanitaires et douches non mixtes et collectives. Il y a donc une unité de lieu pour la formation théorique et pratique puisque tout se déroule entre le lieu d'hébergement et le dojo situé dans le centre-ville de La Couronne, distants de seulement cinq minutes en voiture et quinze minutes à pied.
MOYENS D'ENCADREMENT	Le suivi des stagiaires est assuré : <ul style="list-style-type: none">- Au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique : Bertrand GAMMACURTA et les formateurs présents pendant les temps de formation.- Au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire et par 2 visites annuelles réalisées par l'équipe de formateurs directement sur le lieu de stage.
QUALIFICATION DES FORMATEURS	L'équipe pédagogique est organisée de la façon suivante : Un coordonnateur pédagogique assure le suivi et la gestion des séquences de formation générale (anatomie, physiologie, traumatologie, réglementation, projet d'animation, textes officiels judo...) et de formation spécifique judo (travail technique debout, au sol, katas, judo-jitsu, arbitrage, taïso, pédagogie judo adaptée aux différents publics, culture judo...) : M. GAMMACURTA BERTRAND, AVRIL Guillaume, THOMAS Cyril et DUPORT Sylvain , enseignants d'EPS et entraîneurs de judo, formateurs nationaux sur la pédagogie des 4-5 ans, coordonnent les interventions pédagogiques en relation avec l'ensemble des formateurs du BPJEPS JUDO. Une équipe de formateurs reconnus pour leurs compétences dans différents domaines, de métropole ou de La Couronne, viendra compléter le dispositif de formation.
MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	Un double suivi est assuré pendant les 11 mois de la formation (environ): <ul style="list-style-type: none">- Un suivi administratif : feuilles d'émargement pour les séquences de formation au centre à La Couronne, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage.- Un suivi pédagogique régulier : 2 visites annuelles réalisées par l'équipe de formateurs directement sur le lieu de stage. Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs et les maîtres d'apprentissages de nos clubs de judo partenaires.
	Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention JUDO JU-JITSU s'obtient par la capitalisation des 3 Blocs de compétences qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :

**MOYENS
D'APPRÉCIATION
DES RÉSULTATS**

BC1 : l'épreuve de certification se déroule le samedi 4 juillet 2026. Au plus tard, 15 jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat nous **transmet un dossier écrit personnel de 25 pages maximum expliquant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet** d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Ce document constitue le support de l'entretien qui se déroule en 2 temps :

- **une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 min maximum.**
- **un échange avec les évaluateurs d'une durée de 30 min maximum.**

L'épreuve de remédiation est prévue le vendredi 11 septembre 2026.

BC2 : l'épreuve de certification se déroule le mardi 7 avril 2026. Au plus tard, 15 jours ouvrés avant la date de l'épreuve, **le candidat nous transmet un ou plusieurs supports de son choix présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de sa structure auprès de 2 publics différents.**

L'entretien se déroule **en 2 temps** :

- **une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de 10 min maximum.**
- **un échange avec les évaluateurs d'une durée de 15 min maximum.**

Une épreuve de rattrapage est prévue le 30 mai 2026

BC3 : l'épreuve de certification se déroule et se décompose en 3 étapes :

• **une épreuve technique** qui se déroule **le jeudi 19 février 2026** : Les Prérequis qui consistent en des démonstrations Kata, des prestations techniques, Jujitsu. Ces prérequis validés par l'organisme de formation donnent l'accès à la situation d'évaluation certificative du BC3 suivantes :

• **une épreuve orale appuyée par un dossier validera la 1^{ère} épreuve certificative. L'épreuve de certification se déroulera le vendredi 10 juillet 2026.** Au plus tard, 15 jours avant la date de l'épreuve, le candidat nous transmet un document écrit personnel relatif à la conception de :

→ un cycle d'éveil ou d'initiation du judo-jujitsu réalisé dans la structure d'alternance pédagogique composé d'au moins 6 séances et :

→ un cycle d'apprentissage du judo-jujitsu réalisé dans la structure d'alternance pédagogique composé d'au moins 6 séances.

Un entretien de 45 min maximum à partir de ce document s'en suivra :

> une présentation orale du candidat d'une durée de 15 min maximum portant sur l'analyse des cycles proposés et leur évaluation

> un échange avec les évaluateurs dans la limite des 45 min maximum d'entretien permettant au candidat de justifier sa démarche de conception d'un cycle de séances d'éveil ou d'initiation et d'un cycle de séances d'apprentissage du judo-jujitsu, notamment au regard des aspects sécuritaires.

L'épreuve de remédiation du BC3 (dossier et entretien) est prévue le samedi 12 septembre 2026

• **une mise en situation professionnelle de conduite de séance d'apprentissage technique du judo-jujitsu. Le jour de l'épreuve, le candidat conduit la séance d'apprentissage issue du cycle** susmentionnée choisie par les évaluateurs, pendant une durée de 45 min à 1H30 maximum pour un public de 6 pratiquants minimum. **Cette épreuve se déroulera sur le mois de juin 2026.**

Le public de pratiquants ne peut pas être constitué de stagiaires en formation conduisant à une certification professionnelle relevant du champ des activités de judo-jujitsu.

L'évaluation de la conduite de la séance est réalisée par 2 évaluateurs présents, in situ, avec le candidat sur le même lieu et au même moment. Elle ne peut pas être réalisée à distance.

La séance est suivie d'un entretien de 30 min maximum et se déroule ainsi :

> une présentation orale permettant au candidat d'analyser et d'évaluer la séance en mobilisant les connaissances acquises et en justifiant les choix techniques et tactiques effectués

>un échange avec les évaluateurs portant sur la préparation, la conduite en sécurité et l'évaluation de la séance de judo-jujitsu.

L'épreuve de remédiation du BC3 (en situation) est prévue du mardi 1^{er} septembre au Dimanche 13 Septembre 2026.

Lorsque l'ensemble des BC est validé, le stagiaire obtient son BPJEPS JUDO-JUJITSU et devient officiellement éducateur sportif spécialité JUDO-JUJITSU. Dès la validation par le jury plénier et l'édition du diplôme, il pourra par la suite faire sa demande officielle de carte professionnelle.